



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-068

Séance du 27 juin 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt sept juin à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt et un juin, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 21

**Ayant pris part à la
délibération : 27**

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Véronique LACROIX, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Monsieur Alain BARRAU, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Henri VIAULES donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Alain BOYER, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Suppression et création d'emplois permanents

Monsieur le Président informe l'assemblée, que compte tenu des mouvements de personnel (retraite, disponibilité, évolution de carrière,...) et des avancements de grade au sein des services de la Communauté de Communes, il s'avère nécessaire de disposer d'un tableau des effectifs qui permette de suivre précisément l'état des emplois et des personnels qui y sont affectés.

Vu l'avis favorable à l'unanimité émis par le Comité Social Territorial en date du 20 avril 2023, il est proposé de procéder à la suppression et à la création des emplois concernés comme suit :

Suppression d'emplois :

- un emploi permanent d'Adjoint d'animation,
- un emploi permanent de Technicien principal de 2^{ème} classe.

Création d'emplois suite à avancement de grade 2023 :

- deux emplois permanents d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de procéder à la suppression et à la créations des emplois susvisés et, par voie de conséquence, à la modification du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

 Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA

